



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الجهوية لكرة القدم للجزائر
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL D'ALGER



ATTESTATION DE DOMICILIATION 2019 / 2020

Je soussigné Directeur du stade ci-après désigné, ayant tous les pouvoirs d'agir, autorise par la présente, les équipes de football **Jeunes et Séniors** du club à domicilier leurs rencontres dans le cadre du championnat régionale de football amateur 2019/2020, conformément au programme arrêté par la Ligue Régionale de Football d'Alger

Dénomination du stade :

Homologué conformément aux dispositions du décret exécutif n° 09-184 du 17 jourmada 1430 correspondant au 12 mai 2009, fixant les procédures et les normes spécifiques de l'homologation technique et sécuritaire des infrastructures sportives ouvertes au public ainsi que les modalités de leur application,

Propriétaire du Stade :

Adresse :

Tél : **Fax :** **E-mail :**

Capacité d'accueil :

Tribune Couverte Existante : Oui - Non

Tribune non Couverte Existante : Oui - Non

Gradins Existant : Oui - Non

Issue de Secours nombres :

Système d'éclairage (préciser la capacité en luxes) :

N° du Contrat et d'Assurance du Stade:..... **Valable jusqu'à :**

Compagnie d'Assurance :

Le Président du Club
Signature, Cachet et Griffes Obligatoire

Le Directeur du Stade
Signature, Cachet et Griffes Obligatoire

OBSERVATIONS : À joindre Copie du Procès Verbal d'homologation du Stade et Photos.